



HAL
open science

'Gender gap à la française': recomposition ou dépassement ?

Réjane Sénac, Maxime Parodi

► To cite this version:

Réjane Sénac, Maxime Parodi. 'Gender gap à la française': recomposition ou dépassement ? : L'élection présidentielle 2012. *Revue Française de Science Politique*, 2013, 63 (2), pp.225 - 248. 10.3917/rfsp.632.0225 . hal-01559264

HAL Id: hal-01559264

<https://sciencespo.hal.science/hal-01559264>

Submitted on 10 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

« GENDER GAP À LA FRANÇAISE » :

RECOMPOSITION OU DÉPASSEMENT ?

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2012

Réjane Sénac et Maxime Parodi

Le 16 mai 2012, soit dix jours après son élection à la présidence de la République, François Hollande nomme un gouvernement paritaire au sein duquel un ministère des Droits des femmes de plein exercice est institué en écho au ministère des Droits de la femme confié à Yvette Roudy (1981-1986) par François Mitterrand¹. La nomination de ce premier gouvernement paritaire de la République française² s'inscrit dans la dynamique impulsée pendant la campagne présidentielle, le candidat socialiste s'étant en particulier positionné sur la question de l'égalité femmes-hommes à travers 40 engagements pour « garantir les droits des femmes et transformer la société vers plus d'égalité »³.

L'élection présidentielle au suffrage universel direct a pour caractéristique de constituer un relais institutionnel pour orchestrer les revendications en « court-circuitant en partie les canaux traditionnels de la démocratie représentative classique, à savoir les partis politiques et les députés »⁴. Seule « minorité » majoritaire, les femmes disposent de la « force du nombre » qui « contraint les hommes politiques à prêter une oreille plus attentive aux revendications des Françaises »⁵. Du droit à la contraception en 1965 à la parité en 1995 en passant par l'avortement en 1974, l'« élection-phare de la Cinquième République »⁶ a été le théâtre de débats sur les déclinaisons politiques du principe, constitutionnel depuis 1946⁷, d'égalité

1. Pour plus de précision sur les enjeux du féminisme d'État et de ses évolutions : voir Dorothy MacBride Stetson, Amy G. Mazur, *The Politics of State Feminism. Innovation in Comparative Research*, Philadelphie, Temple University Press, 2010 ; Sandrine Dauphin, *L'État et les droits des femmes. Des institutions au service de l'égalité ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2010 ; Anne Revillard, « Quelle politique pour les femmes ? Une comparaison France-Québec », *Revue internationale de politique comparée*, 15 (4), 2008, p. 687-704.

2. Rappelons qu'au lendemain de l'élection de Nicolas Sarkozy comme président de la République en mai 2007, le premier gouvernement Fillon (18 mai 2007-18 juin 2007) comptait 35 % de femmes ministres et qu'en 1959, le premier gouvernement de la Cinquième République ne comprenait qu'une seule femme, secrétaire d'État en charge des questions sociales en Algérie.

3. <http://www.laboratoiredeegalite.org/IMG/pdf/40_Engagements_pour_l_egalite_F-H_Francois_Hollande.pdf>.

4. Mariette Sineau, *La force du nombre. Femmes et démocratie présidentielle*, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2^e éd., 2010, p. 18.

5. M. Sineau, *ibid.*

6. Mariette Sineau, « L'égalité femmes/hommes : question-clé pour 2012 ? », *Notes du Cevipof élections 2012*, 4, octobre 2011, disponible à l'adresse <<http://www.Cevipof.com/rtefiles/File/AtlasEI3/noteSINEAU.pdf>>.

7. Voir le préambule de la Constitution de 1946, intégré dans celle de 1958, précisant que « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme ».

de droit entre les sexes¹. L'élection présidentielle de 2012 se caractérise par la transversalité thématique et la portée médiatique des revendications (égalité salariale, lutte contre les violences, parité, etc.). La publicisation de l'égalité femmes-hommes comme enjeu politique au cœur de la campagne est à éclairer par le croisement d'un contexte particulier, celui du renouveau du féminisme dans le cadre d'une crise économique mondiale, de la mise en examen de Dominique Strauss-Kahn et Georges Tron pour agression sexuelle et tentative de viol, et du moment électoral présidentiel. Devenu un sujet politique² incontournable, le traitement de la question de l'égalité femmes-hommes dans la campagne peut donner l'impression de porter un « novlangue »³ transpartisan participant à une forme de dépolitisation⁴. C'est dans ce contexte que l'entre-deux-tours se caractérise par une stratégie de repolitisation de cet enjeu revendiqué comme un critère clivant à travers le lancement de la campagne « les droits des femmes passent par la gauche »⁵ suivie par la publication d'une tribune éponyme dans *Libération* le 25 avril 2012.

En continuité avec les débats sur la complémentarité des modèles explicatifs du vote⁶ selon l'effet des variables socio-économiques (sexe, âge, religion, classe sociale, etc.) qualifiées de déterministes ou de rationnelles⁷, il s'agit d'aborder la manière dont le positionnement des électeurs par rapport à leur sexe et à leur conception de l'ordre sexué⁸ interroge l'articulation entre « vote sur enjeux » et « vote sur clivage »⁹. Pour cela, nous analyserons le vote à l'élection présidentielle 2012 à l'aune de l'actualité et l'évolution du « *gender gap* à la française »¹⁰.

1. Rainbow Murray, « Fifty Years of Feminizing France's Fifth Republic », *Modern & Contemporary France*, 16 (4), 2008, p. 469-482 ; Laure Bereni, « Feminism and the Republic », *French Politics*, 5 (3), 2007, p. 187-228 ; Drude Dahlerup, « Gender Quotas – Controversial But Trendy. On Expanding the Research Agenda », *International Feminist Journal of Politics*, 10 (3), septembre 2008, p. 322-328 ; Jill Lovecy, « “Citoyennes à part entière ?” The Constitutionalization of Gendered Citizenship in France and the Parity Reform of 1999-2000 », *Government and Opposition*, 35 (4), 2000, p. 439-462.

2. Voir « Le genre à la frontière entre *policy* et *politics* », *Revue française de science politique*, 59 (2), 2009.

3. Ce terme correspond à la traduction par Amélie Audiberti du mot *Newspeak* inventé par George Orwell dans son roman *1984* (publié en 1949) pour désigner la langue officielle d'Océania. Caractérisée par une simplification lexicale et syntaxique, celle-ci est destinée à rendre impossible l'expression des idées subversives et à éviter toute formulation de critique (et même la seule « idée » de critique) de l'État. Le novlangue est utilisé dans la trame même du récit, mais il fait aussi l'objet d'un bref développement analytique à la fin du roman, dans une annexe fictive intitulée « The Principles of Newspeak ».

4. Jacques Lagroye, « Les processus de politisation », dans Jacques Lagroye (coord.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 367.

5. Cette campagne, lancée par Caroline De Haas, l'universitaire Françoise Picq et la présidente de l'association féministe « 40 ans de mouvement » Martine Storti, précise que « ce texte a vocation à être signé par toutes celles et ceux qui veulent en finir avec Nicolas Sarkozy et qui aspirent à une autre politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, une autre politique tout court ». Sur ce site se trouve en particulier un article intitulé « Droits des femmes : les petits arrangements de Nicolas Sarkozy », disponible à l'adresse <<http://lesdroitsdesfemmespassentparlagauche.wordpress.com/pourquoi-cette-campagne/>>.

6. Nonna Mayer, « Qui vote pour qui et pourquoi ? Les modèles explicatifs du choix électoral », *Pouvoirs*, 120, 2007, p. 17-27.

7. Nonna Mayer, Daniel Boy, « Les variables lourdes en sociologie électorale : l'état des controverses », *Enquêtes*, 5, 1997, p. 109-122.

8. Maxime Parodi, « Les inégalités entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion », dans Françoise Milewski, Hélène Périvier (dir.), *Les discriminations entre les femmes et les hommes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2011, p. 163-197 ; Réjane Sénac-Slawinski, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, 2007.

9. Voir en particulier Marc Franklin (ed.), *Electoral Change. Responses to Evolving Social and Attitudinal Structures in Western Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

10. Mariette Sineau, « Les paradoxes du *gender gap* à la française », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 207-228.

À la suite de la modification du comportement électoral des femmes à l'élection présidentielle américaine de 1980, les électrices ayant pour la première fois voté majoritairement pour le candidat démocrate Jimmy Carter, de nombreux travaux universitaires analysent le passage d'un *gender gap* électoral qualifié de traditionnel dans les années 1950-1960 à un *gender gap* dit moderne ou de réaligement dans les années 1980¹. S'appuyant en particulier sur les *world values surveys* permettant des analyses comparées de plus de soixante pays, les travaux sur les démocraties postindustrielles se développèrent² ainsi pour interroger les enjeux et les causes de l'effet du sexe sur le comportement électoral après avoir contrôlé l'influence des autres variables sociodémographiques (âge, classe, « race » et religion)³. L'analyse longitudinale (1974-2000) des données de l'eurobaromètre sur douze pays⁴ européens montre la nécessité de ne pas négliger les contextes nationaux.

Dans le cas de la France, Janine Mossuz-Lavau⁵ examine l'évolution du comportement électoral des femmes depuis leurs premiers votes aux élections municipales et législatives de 1945 en qualifiant de « temps de l'apprentissage » la période s'étendant jusqu'à la fin des années 1960 où les Françaises s'abstiennent plus que les hommes (à l'exception des scrutins suivant la Libération) et sont plus conservatrices⁶. Les années 1970 sont associées à une phase de décollage caractérisée par un rapprochement des comportements électoraux aussi bien en termes de taux de participation que de répartition droite-gauche. La troisième période qui s'ouvre dans les années 1980 est, elle, désignée comme le « temps de l'autonomie », qui ne se limite pas à un alignement du vote des femmes sur celui des hommes. Leur réticence à voter pour le Front national, le « léger sur-vote socialiste » et leur tendance plus marquée à se prononcer pour les écologistes est en particulier associé à la modification de leur statut en termes d'autonomie socio-économique et à la diffusion du féminisme⁷.

Mariette Sineau situe plus précisément la troisième phase à partir de 1995 et l'associe à « la fin du clivage droite-gauche selon le genre. Désormais les divergences sont internes à la droite : les femmes votent plus souvent pour la droite parlementaire modérée, les hommes

1. Susan J. Carroll, « Women's Autonomy and the Gender Gap : 1980 and 1982 », dans Carol M. Mueller (ed.), *The Politics of the Gender Gap. The Social Construction of Political Influence*, Thousand Oaks, Sage, 1988, p. 236-257 ; Carole K. Chaney, R. Michael Alvarez, Jonathan Nagler, « Explaining the Gender Gap in U.S. Presidential Elections, 1980-1992 », *Political Research Quarterly*, 51 (2), 1998, p. 229-311 ; Jeff Manza, Clem Brooks, « The Gender Gap in U.S. Presidential Elections : When ? Why ? Implications ? », *American Journal of Sociology*, 102 (5), 1998, p. 1235-1266 ; Vicky Randall, *Women and Politics. An International Perspective*, Basingstoke, Macmillan, 1987 ; Robert Y. Shapiro, Harpreet Mahajan, « Gender Differences in Policy Preferences. A Summary of Trends from the 1960s to the 1980s », *Public Opinion Quarterly*, 50 (1), 1986, p. 42-61 ; Margaret C. Trevor, « Political Socialization, Party Identification and the Gender Gap », *Public Opinion Quarterly*, 63 (1), 1999, p. 62-89.

2. Ronald Inglehart, Pippa Norris, « The Developmental Theory of the Gender Gap. Women's and Men's Voting Behavior in Global Perspective », *International Political Science Review*, 21 (4), 2000, p. 441-463 ; et *Rising Tide*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

3. J. Manza, C. Brooks, « The Gender Gap in U.S. Presidential Elections... », art. cité.

4. Sandra Baxter, Marjorie Lansing, *Women and Politics*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1983 ; Maurice Duverger, *The Political Role of Women/La participation des femmes à la vie politique*, Paris, Unesco, 1955 ; Martin Lipset, Stein Rokkan, « Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments : An Introduction », dans Martin Lipset, Stein Rokkan (eds), *Party Systems and Voter Alignments. Cross National Perspectives*, New York, The Free Press, 1967, p. 1-64.

5. Janine Mossuz-Lavau, « Le vote des femmes en France (1945-1993) », *Revue française de science politique*, 43 (4), août 1993, p. 673-689 ; et « L'évolution du vote des femmes », *Pouvoirs*, 82, 1997, p. 35-44.

6. M. Duverger, *The Political Role of Women*, op. cit.

7. Janine Mossuz-Lavau, « Les Françaises aux urnes (1945-1994) », *Modern and Contemporary France*, 3 (2), 1995, p. 149-157 ; et « Les électrices françaises de 1945 à 1993 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 42, avril-juin 1994, p. 67-95.

pour la droite extrême¹ ». Après l'élection présidentielle de 2002 et face à l'ampleur du déficit enregistré chez les femmes par le *leader* frontiste (14 % contre 20 % au premier tour), elle pose la question « de l'émergence d'un *gender gap* d'un nouveau type »². Elle y répond en interprétant la résistance féminine au vote frontiste à l'aune du mauvais score de Jean-Marie Le Pen « au sein de deux groupes de femmes que tout oppose³. Le premier comprend des femmes tournées vers la modernité et les valeurs féministes (diplômées du supérieur, professions libérales et cadres supérieures, étudiantes, etc.). Le deuxième groupe, plus inattendu, est au contraire constitué de femmes au profil traditionnel : les 65 ans et plus, les veuves, les retraitées, les catholiques pratiquantes »⁴.

Après avoir examiné la dimension politique du rapport à l'égalité femmes-hommes dans la campagne présidentielle 2012, nous analyserons les enjeux de l'élection présidentielle 2012 en termes de rapprochement du comportement électoral des femmes et des hommes, en particulier de la réticence des femmes à voter pour l'extrême droite, le *French radical right gender gap*⁵.

Encadré méthodologique

La campagne et l'élection présidentielle de 2012 ont donné lieu à de nombreuses enquêtes par sondage. Nous nous sommes appuyés principalement sur l'enquête post-électorale du Cevipof réalisée par OpinionWay selon la méthode des quotas. Elle s'est déroulée de façon quasi simultanée selon deux modes d'administration : par téléphone (CATI, *Computer Assisted Telephone Interview*) du 10 au 29 mai 2012 auprès d'un échantillon représentatif de 2504 personnes de 18 ans et plus inscrites sur les listes électorales ; et en ligne (CAWI, *Computer Assisted Web Interview*) du 18 mai au 2 juin 2012 auprès de 1 431 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus inscrites sur les listes électorales. Nous avons utilisé également l'enquête Présidoscopie réalisée en ligne par Ipsos, auprès d'un panel de 6 000 individus (avant les déperditions successives) représentatif de la population française de 18 ans et plus, en nous appuyant plus particulièrement sur les vagues 9 et 10, qui ont respectivement interrogé 4 075 et 3 967 individus entre le 19 et le 21 avril 2012 et le 27 et le 30 avril 2012. Nous avons aussi analysé le volet qualitatif de cette enquête, des entretiens ayant été menés par Ipsos au téléphone pour mieux comprendre les raisons des changements d'intention de vote des panélistes.

D'autres sondages ont également été mobilisés ponctuellement, en particulier les nombreux sondages effectués les jours du vote, de manière à affiner la précision de la répartition sexuée des votes selon les candidats.

1. M. Sineau, « Les paradoxes du *gender gap* à la française », art. cité, p. 210.

2. M. Sineau, *ibid.*

3. M. Sineau, *ibid.*

4. M. Sineau, *La force du nombre...*, *op. cit.*, p. 80.

5. Nonna Mayer, « From Jean-Marie to Marine Le Pen : Electoral Change on the Far Right », dans « Special Issue : French Presidential and Parliamentary Elections 2012 », *Parliamentary Affairs*, 66 (1), 2012, p. 160-178 ; et « Gender Identity and Ethnocentric Voting : Is France Changing ? », Panel « Changing Dimensions of Identity in the America's and Europe », Session « Gender, Religion, Identity », communication au congrès de l'International Political Science Association, Madrid, 11 juillet 2012.

L'égalité femmes-hommes : un enjeu politique de l'élection présidentielle 2012

Des traditionnelles tribunes dans la presse ou communiqués (Collectif National pour le Droit des Femmes – CNDF, Femmes solidaires, Femmes 3000, Osez le féminisme...) à l'organisation d'événement tels que le lancement par le laboratoire de l'égalité du Tour de France du Pacte pour l'égalité le 5 octobre 2011 ou l'appel du 6 mars 2012 « Ce que veulent les femmes » par les associations Paroles de femmes et les Mariannes de la diversité, nombreuses ont été les manifestations interpellant les candidat.e.s à l'élection présidentielle de 2012 sur leur engagement concernant l'égalité femmes-hommes. Dans son communiqué de presse annonçant la soirée du 7 mars 2012 à la Cigale, la coordination des Féministes en mouvements, regroupant plus de 45 associations parmi lesquelles le Planning familial, la Fédération solidarité femmes et Osez le féminisme, précise que « les candidates et candidats à la présidentielle dialogueront avec les organisations féministes lors d'une grande soirée d'interpellation qui vise à imposer l'égalité femmes-hommes à l'agenda de la campagne présidentielle et des priorités politiques »¹. En continuité avec la vente de leur manifeste *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ?*² lors des *meetings* des candidat.e.s, cette soirée entend faire de l'égalité femmes-hommes un problème public incontournable³. Le débat du 7 mars 2012 organisé, par l'Atelier de la République et l'Assemblée des femmes Paris Île-de-France⁴, autour de l'ouvrage collectif *Femmes-hommes : enfin l'égalité ?*⁵ illustre la diversité des acteurs du monde politique⁶, syndical⁷, associatif et universitaire, impliqués pour définir le sens du principe d'égalité femmes-hommes et ses modalités de mise en œuvre.

La presse féminine s'est aussi mise de la partie, avec par exemple la médiatique journée du 5 avril 2012 où le magazine *Elle* a invité les candidats à la présidentielle à plancher à Sciences Po dans le cadre d'un débat intitulé « les PrésidentiELLES ».

L'égalité femmes-hommes dans la campagne présidentielle

L'égalité femmes-hommes faisait-elle partie des priorités des Français.es pour l'élection présidentielle 2012 ? Dans les vagues successives de l'enquête Présidoscopie⁸, réalisée de

1. Dans ce communiqué de presse, il est aussi précisé que, « parmi les mesures sur lesquelles elles et ils seront attendue.e.s : la création d'un ministère des Droits des femmes, une sur-cotisation sur les temps partiels, l'ouverture de 500 000 places en crèche, le remboursement à 100 % de l'IVG ou encore la création de 4 500 places d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales », disponible à l'adresse <http://www.planning-familial.org/sites/internet/files/cp_fem_7_mars.pdf>.

2. *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ?*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2012.

3. Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, « Mobilisations féministes et mise à l'agenda de nouveaux problèmes publics », *Revue française de science politique*, 59 (2), avril 2009, p. 173-181 ; Amy Mazur, « Les mouvements féministes et l'élaboration des politiques dans une perspective comparative. Vers une approche genrée de la démocratie », *Revue française de science politique*, *ibid.*, p. 325-351.

4. Disponible à l'adresse <<http://www.atelier-republique.fr/docs/invitation7032012.pdf>>.

5. Nathalie Pilhes, Gilles Pennequin (dir.), *Femmes-hommes : enfin égalité ?*, Paris, Eyrolles, 2012.

6. Martine Aubry, Christine Boutin, Chantal Brunel, Marie-Georges Buffet, Jean-François Copé, Rachida Dati, Élisabeth Guigou, Anne Hidalgo, Chantal Jouanno, Nathalie Kosciusko-Morizet, Valérie Pécresse, Ségolène Royal, Marielle de Sarnez, Olga Trostiansky, Manuel Valls, Marie-Jo Zimmermann.

7. Laurence Parisot pour le Medef, Bernard Thibault pour la CGT, Laurence Laigo pour la CFDT, Jean-Claude Mailly pour FO.

8. Le Cevipof, *Le Monde*, la Fondapol et la Fondation Jean-Jaurès se sont associés à Ipsos/Logica Business Consulting, pour interroger en ligne un panel de 6 000 personnes inscrites sur les listes électorales et représentatives de la population française de plus de 18 ans. Ces personnes ont accepté d'être interrogées à intervalles réguliers jusqu'à l'après-second tour des élections législatives 2012. Le questionnaire par Internet, posé en 12 vagues, a été complété par des entretiens individuels semi-directifs afin de comprendre en temps réel le cheminement des décisions électorales en soulignant certains de ses aspects : abstention, volatilité, mobilisation

novembre 2011 à mai 2012, les inégalités entre les femmes et les hommes ne sont citées que par 1 à 2 % des personnes interrogées comme l'une des trois questions les plus préoccupantes aujourd'hui pour la France et par 3 % à 4 % d'entre elles comme l'une des trois questions les plus préoccupantes aujourd'hui pour eux personnellement. Les premières préoccupations des Français.es portent sur le chômage et, plus généralement, l'économie – de la crise économique et financière au pouvoir d'achat. Cela ne signifie pas que les sujets les moins bien classés, dont le fonctionnement de la justice, l'environnement ou les inégalités entre femmes et hommes ne sont pas considérés comme des enjeux politiques¹. L'enquête effectuée par le CSA pour *Terrafemina*, « Présidentielle 2012 : les femmes dans la campagne »² classe ainsi les thématiques de politiques publiques pour l'égalité femmes-hommes en fonction de leur niveau de priorité.

Tableau 1. Parmi la liste des sujets suivants, diriez-vous qu'il est prioritaire, important mais pas prioritaire, ou secondaire, en vue de l'élection présidentielle de 2012 ? (en pourcentage en ligne)

| | Prioritaire | Important mais pas prioritaire | Secondaire | NSP |
|---|-------------|--------------------------------|------------|-----|
| « L'égalité salariale entre les hommes et les femmes à poste équivalent » | 75 | 21 | 3 | 1 |
| « Des condamnations plus sévères pour les hommes coupables de violences conjugales » | 68 | 26 | 5 | 1 |
| « La valorisation des retraites pour les femmes qui s'arrêtent ou réduisent leur activité professionnelle pour élever leurs enfants » | 57 | 33 | 9 | 1 |
| « Des aides spécifiques pour les femmes qui élèvent seules leurs enfants » | 57 | 32 | 10 | 1 |
| « La limitation des temps partiels qui touchent essentiellement les femmes » | 46 | 36 | 16 | 2 |
| « La présence des femmes au sein des instances dirigeantes des entreprises » | 43 | 43 | 13 | 1 |
| « La parité des femmes en politique » | 41 | 42 | 16 | 1 |
| « L'augmentation de la durée du congé parental pour les pères » | 19 | 37 | 43 | 1 |

Source : Sondage CSA pour *Terrafemina*, « Présidentielles 2012 : les femmes dans la campagne », février 2012.

des électorats, influence des images et des médias. Voir à l'adresse <<http://www.Cevipof.com/fr/2012/recherche/panel/>>.

1. La question était : « Parmi les questions suivantes, quels sont les trois qui vous semblent les plus préoccupantes aujourd'hui pour la France : 1/ La crise économique et financière ; 2/ Le chômage ; 3/ Les déficits publics ; 4/ Le pouvoir d'achat ; 5/ Les inégalités sociales ; 6/ L'immigration ; 7/ Le système éducatif ; 8/ L'insécurité ; 9/ Le fonctionnement du système de santé ; 10/ Les impôts et les taxes ; 11/ Les retraites ; 12/ L'accès au logement ; 13/ Le fonctionnement de la Justice ; 14/ L'environnement ; 15/ L'avenir de l'énergie nucléaire ; 16/ Les inégalités entre femmes et hommes ? ».

2. Réalisée au téléphone les 15 et 16 février 2012 sur un échantillon représentatif de 1 001 personnes âgées de 18 ans et plus, disponible à l'adresse <<http://www.csa.eu/multimedia/data/sondages/data2012/opi20120216-presidentielles-2012-les-femmes-dans-la-campagne.pdf>>.

Afin de dépasser le pseudo-consensus des candidat.e.s, de l'extrême droite à l'extrême gauche, sur des sujets tels que l'égalité salariale à poste équivalent ou la condamnation des violences conjugales, il faut regarder comment les candidat.e.s entendent implémenter l'égalité femmes-hommes dans leurs programmes¹. Dans le cadre de l'élaboration de leur projet présidentiel, les partis politiques ont intégré cet enjeu à travers l'organisation d'événements spécifiques, tels que la convention sur « La place des femmes dans la société » de l'UMP le 21 juin 2011, celle « Où sont les femmes ? » du Nouveau Centre le 7 mars 2011 ou le jeudi de l'écologie d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) consacré le 31 mars 2011 à « Comment bouleverser l'ordre sexué ? ». Le Parti socialiste a fait le choix d'intégrer cette réflexion dans sa Convention sur l'égalité réelle² dont le texte a été adopté en conseil national le 9 novembre 2010 et qui contient une sous-partie intitulée « Se donner les moyens d'atteindre l'égalité femmes-hommes » dans la troisième partie sur « Les mêmes droits pour tous les citoyens ».

L'analyse des programmes des candidat.e.s en termes de politique familiale est un indicateur qui permet d'éclairer leur dimension politique au sens à la fois d'idéologique et de partisane. L'UMP et le MoDem ont pour point commun de fonder leur « convention de genre »³ sur la nécessité d'aider les femmes à concilier leurs vies personnelle et professionnelle. Cette conception peut être mise en relation avec une des évolutions féministes de l'État providence postindustriel selon Nancy Fraser⁴ : le modèle de la parité du pourvoyeur du *care* (*care-giver parity model*). « Le but n'est pas de faire vivre aux femmes la même vie que les hommes, mais de "supprimer le coût de la différence" »⁵. Les politiques publiques ont alors pour objectif de donner les moyens aux femmes d'alterner travail de *care* et emploi, en articulant des programmes d'allocation généreuse et un recours facilité au temps partiel. La proposition de créer une commission d'enquête sur l'introduction et la diffusion de la théorie du *gender* en France faite par un groupe de parlementaires UMP le 7 décembre 2012⁶ incarne le lien entre ce modèle et la défense de la complémentarité des sexes comme fondement du contrat social.

En ce qui concerne le positionnement des partis de gauche, la revendication de la centralité de la déconstruction de la socialisation sexiste par le Front de gauche, EELV et le PS, fait écho dans la typologie de Nancy Fraser à deux autres déclinaisons de l'évolution féministe de l'État providence, à savoir le modèle du travailleur universel (*universal breadwinner model*) et le modèle du prestataire universel de soin (*universal care-giver model*). Le Front de gauche affiche clairement sa volonté de « se débarrasser du patriarcat » et les Verts de « mettre l'égalité femmes-hommes au cœur de la transformation de la société ». Le Front de gauche a en particulier lancé un appel pour l'égalité femmes-hommes en mars 2012 où il s'engage « pour que les revendications féministes ne soient plus un prétexte mais le centre des débats

1. Claire Aubé, « Le sexe des programmes », *Les nouvelles news*, mis en ligne le 12 mars 2012, disponible à l'adresse <<http://www.lesnouvellesnews.fr/index.php/civilisation-articles-section/elections-2012/1758-le-sexe-des-programmes-politiques>>.

2. Disponible à l'adresse <<http://www.parti-socialiste.fr/static/9243/convention-nationale-egalite-reelle-le-texte-en-debat.pdf>>.

3. Voir en particulier Maire-Thérèse Letablier, « Régimes d'État providence et conventions de genre en Europe », *Informations sociales*, 151, janvier-février 2009, p. 102-109.

4. Nancy Fraser, « After the Family Wage : Equity and the Welfare State », *Political Theory*, 22 (4), novembre 1994, p. 591-618 ; et « Après le revenu familial. Exercice de réflexion postindustrielle », dans *Le féminisme en mouvement. Des années 1960 à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte, 2012, p. 153-188.

5. N. Fraser, « Après le revenu familial... », cité, p. 177-178.

6. Disponible à l'adresse <<http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0482.asp>>.

politiques de 2012 »¹. La lecture des programmes de ces partis ne permet pas de déterminer s'ils tendent plus vers le modèle du travailleur universel dénoncé par Nancy Fraser comme androcentrique ou vers le modèle du pourvoyeur universel de care où « l'État intervient pour favoriser [l']indifférenciation des rôles entre hommes et femmes »².

Lors de la campagne, l'une des particularités du Front national est de mettre en avant Marine Le Pen en tant que « femme de son temps, [...] libre, [...] moderne, [...] divorcée, mère de trois enfants »³. À travers son histoire personnelle, elle se pose comme une représentante des femmes (*standing for/acting for*)⁴ partageant avec elles les mêmes difficultés : « Quand on est une femme, les 35 heures, on ne connaît pas. [...] Les femmes sont soumises à la "double peine" : un travail souvent prenant et une vie de famille à mener ». Comment ses déclarations se traduisent-elles dans son programme présidentiel ?

Les propositions sur ce sujet s'inscrivent à la fois dans le principe de « priorité nationale » et dans une politique nataliste. La proposition d'abaisser l'âge de la retraite pour les mères ayant élevé au moins trois enfants ou ayant élevé un enfant handicapé, celle de créer un salaire parental (et non plus seulement un salaire maternel) équivalent à 80 % du smic à partir du deuxième enfant, et la revalorisation et l'indexation sur le coût de la vie des allocations familiales seraient en effet réservées aux familles dont un parent au moins est Français. Le glissement du salaire maternel au salaire parental (envisageant donc des pères au foyer) doit s'interpréter à partir du renouvellement de l'électorat frontiste, plus jeune et habitué aux nouveaux modèles familiaux qui ont pris en compte une partie des critiques féministes. La défense du libre choix « de ne pas avorter » par le développement de la prévention, de l'adoption prénatale ou l'amélioration des prestations familiales peut, elle, être interprétée comme une manière de ne pas s'aliéner son électorat historique.

Plus généralement, la famille est définie comme une « institution irremplaçable », « cellule de base de la société » qui « doit se fonder exclusivement sur l'union d'un homme et d'une femme en vue d'accueillir des enfants nés d'un père et d'une mère ». C'est pour ces raisons qu'il est précisé que le FN s'oppose « à toute demande de création d'un mariage homosexuel et/ou d'une adoption par des couples homosexuels ». L'ambivalence de Marine Le Pen concernant le mariage des personnes du même sexe peut ainsi être interprétée comme une stratégie pour s'adresser aux différents segments de l'électorat frontiste tels qu'analysés par Pascal Perrineau⁵. L'opposition officielle du FN au mariage homosexuel répond en effet aux attentes des électeurs « fidèles » en majorité des hommes, d'âge mûr, retraités, peu ou pas

1. Disponible à l'adresse <<http://www.placeaupeuple2012.fr/feminisme/>>.

2. Sandrine Dauphin, « Action publique et rapports de genre », dans Françoise Milewski, Hélène Pérvier (dir.), *Les discriminations entre les femmes et les hommes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012, p. 313-341, dont p. 321.

3. Disponible à l'adresse <<http://www.marinelepen2012.fr>>, sous l'onglet « Marine ».

4. Voir en particulier les travaux et débats sur l'articulation entre représentation descriptive, substantive et symbolique : Hanna Fenichel Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1967 ; Irene Diamond, Nancy Hartsock, « Beyond Interests in Politics : A Comment on Virginia Sapiro's "When are Interest Interesting ? The Problem of Political Representation of Women" », dans Anne Phillips (ed.), *Feminism and Politics*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 193-123 ; Rosemary Pringle, Sophie Watson, « "Women's Interest" and the Poststructuralist State », dans A. Phillips (ed.), *ibid.*, p. 203-223 ; Virginia Sapiro, « When are Interests Interesting ? The Problem of Political Representation of Women », dans A. Phillips (ed.), *ibid.*, p. 161-192.

5. Pascal Perrineau, « Marine Le Pen : voter pour une nouvelle extrême droite ? », dans Pascal Perrineau, Luc Rouban (dir.), *La solitude de l'isoloir : les vrais enjeux de 2012*, Paris, Autrement, 2011, p. 25-38 ; et « Marine Le Pen : un héritage qui fructifie ? », dans Olivier Duhamel, Édouard Lecerc (dir.), *L'état de l'opinion 2012*, Paris, TNS-Sofres/Seuil, 2012, p. 55-70.

diplômés, alors que le discours plus libéral de Marine Le Pen constitue une ouverture à la position des électeurs « désaffiliés », plus jeunes et provenant de la droite modérée, et des électeurs « ralliés », dont le profil est « plus féminin, jeune (25-34 ans), d'origine sociale de type classes moyennes (professions intermédiaires et employés), avec un niveau de diplôme de type baccalauréat et post-baccalauréat et des revenus médiocres ou insuffisants »¹.

Le degré d'adhésion à des thématiques féministes : un déterminant du vote ?

L'analyse des programmes présidentiels souligne que les partis politiques n'entendent pas appliquer de la même manière le principe d'égalité entre les sexes, en particulier dans son articulation avec d'autres exigences politiques telles que l'emploi. Ces clivages partisans s'incarnent-ils dans des différences de positionnement de leurs électeurs vis-à-vis de thèmes indicateurs du rapport au féminisme ?

Le sondage CSA pour *Terrafemina*² classant les candidat.e.s en fonction de leur niveau « d'écoute en matière de droits des femmes » et le sondage Yahoo-LH2³ évaluant la confiance des Français envers les candidats pour faire respecter l'égalité hommes-femmes suggèrent que les personnes interrogées font une lecture politique de l'implication et de la crédibilité sur ce sujet. En effet, respectivement 15 % des hommes et 22 % des femmes citent le candidat socialiste comme le plus à même de favoriser la dite égalité, devant Nicolas Sarkozy (9 % et 13 %), François Bayrou (10 % et 11 %) ou Jean-Luc Mélenchon (4 % et 6 %). Marine Le Pen est la première femme citée dans le sondage Yahoo-LH2 (10 % contre 6 % pour Eva Joly) alors que dans le sondage CSA Eva Joly semble la devancer avec 10 % contre 8 %⁴. Relativement à la taille de leur électorat respectif, la droite marque donc plutôt un déficit de confiance sur ce plan. Ce différentiel de confiance vis-à-vis du respect de l'égalité femmes-hommes a-t-il des conséquences en termes de comportement électoral ?

Nous éclairerons cette interrogation en analysant la manière dont l'enquête post-électorale du Cevipof met à jour le lien entre le choix électoral et le degré d'adhésion à des thématiques significatives du rapport à la conception de l'ordre sexué, et en particulier son articulation avec l'ordre naturel conférant aux femmes et aux hommes des fonctions et des places complémentaires, de la procréation à la production sociale et politique. Pour cela, nous mettrons en regard le positionnement des électeurs par rapport à quatre thèmes : la connotation du terme de féminisme, la priorité à l'emploi des hommes en période de crise, le rapport à l'homosexualité et au mariage pour les couples homosexuels. Ces questions sont sensibles au dispositif d'enquête, les hommes et femmes interrogés n'ont en effet pas répondu de la même manière au téléphone (CATI) ou par Internet (CAWI). Aussi, les pourcentages contenus dans les tableaux, et commentés, sont calculés en rassemblant les données CATI et CAWI et en pondérant avec les critères sociodémographiques et le diplôme. Il faut donc voir dans ces pourcentages plus des scores classant les candidats sur un axe genre que des taux représentatifs de la population générale.

1. Pascal Perrineau, « La renaissance électorale de l'électorat frontiste », *Notes du Cevipof*, 5, avril 2012, disponible à l'adresse <<http://www.Cevipof.com/rtefiles/File/AtlasE13/NotePERRINEAU.pdf>>.

2. Réalisé par téléphone les 15 et 16 février 2012, auprès de 1 001 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.

3. Réalisé par téléphone les 2 et 3 mars 2012 auprès d'un échantillon de 971 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

4. Cette inversion entre les deux sondages est à relativiser dans la mesure où elle correspond à la marge d'erreur pour des échantillons de 1 000 personnes.

En ce qui concerne le terme de « féminisme », historiquement connoté négativement en France¹, il semble être devenu un terme consensuel. 76 % des enquêtés déclarent ainsi qu'il évoque pour eux quelque chose d'assez ou de très positif. Il demeure cependant un écart assez net entre les électeurs de Marine Le Pen pour lesquels le féminisme apparaît positif à 68 % et les électeurs d'Eva Joly qui sont 87 % à y voir quelque chose de positif. Plus largement, le clivage droite/gauche s'exprime dans le degré d'adhésion au féminisme. En effet, alors que la droite se montre légèrement plus réservée avec 72 % des électeurs de Nicolas Sarkozy et 69 % des électeurs de François Bayrou qui ont un jugement positif sur le féminisme. La gauche est plus enthousiaste avec 83 % des électeurs de Jean-Luc Mélenchon et 81 % des électeurs de François Hollande déclarant que le féminisme est quelque chose de positif.

Tableau 2. Opinions vis-à-vis du féminisme, de la priorité des hommes pour obtenir un emploi en période de crise, de l'homosexualité et du droit au mariage pour les couples homosexuels, en fonction du vote déclaré au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 (en pourcentage)

| | Connotation très ou assez positive du mot féminisme | Pas du tout d'accord avec la proposition : « Lorsque l'emploi est en crise, les hommes devraient être prioritaires sur les femmes pour obtenir un emploi » | Tout à fait d'accord avec la proposition : « L'homosexualité est une manière acceptable de vivre sa sexualité » | Tout à fait d'accord et plutôt d'accord avec la proposition : « Le droit au mariage pour les couples homosexuels » |
|-----------------------|---|--|---|--|
| Nathalie Arthaud | 68 | 65 | 48 | 76 |
| Philippe Poutou | 82 | 68 | 50 | 86 |
| Jean-Luc Mélenchon | 81 | 77 | 54 | 77 |
| Eva Joly | 87 | 83 | 62 | 81 |
| François Hollande | 83 | 68 | 47 | 75 |
| François Bayrou | 69 | 62 | 38 | 56 |
| Nicolas Sarkozy | 72 | 60 | 32 | 42 |
| Nicolas Dupont-Aignan | 78 | 65 | 37 | 50 |
| Marine Le Pen | 68 | 54 | 34 | 57 |
| Jacques Cheminade | 75 | 50 | 67 | 50 |
| Total | 76 | 64 | 41 | 62 |

Source : Enquête post-électorale du Cevipof réalisé par OpinionWay au téléphone du 10 au 29 mai 2012 et en ligne du 18 mai au 2 juin 2012. Les volets CATI et CAWI ont été rassemblés et redressés ensemble en tenant compte de la sociodémographie (sexe, âge, profession de la personne de référence, région, catégorie d'agglomération), ainsi que du niveau de diplôme et des résultats du premier et second tour de l'élection présidentielle.

Note de lecture : Parmi les électeurs déclarant avoir voté Nathalie Arthaud, 68 % ont une image très ou assez positive du mot féminisme.

1. Voir en particulier les travaux de l'historienne Ch. Bard, notamment Christine Bard (dir.), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

En ce qui concerne l'affirmation « Lorsque l'emploi est en crise, les hommes devraient être prioritaires sur les femmes pour obtenir un emploi », 64 % des Français se disent tout à fait opposés à la proposition. Quoique majoritaire, l'opposition à cette proposition varie selon le vote. Seulement 54 % des électeurs de Marine Le Pen y sont franchement opposés tandis que 83 % des électeurs d'Eva Joly la rejettent nettement. Le degré d'opposition à cette proposition peut être mis en relation avec une échelle droite-gauche traditionnelle dans la mesure où alors que 60 % des électeurs de Nicolas Sarkozy et 62 % de ceux de François Bayrou ne sont pas du tout d'accord, ils sont 68 % du côté de François Hollande et 77 % du côté de Jean-Luc Mélenchon à y être tout à fait opposés.

Les réponses à la question sur le droit au mariage pour les couples homosexuels sont, elles aussi, corrélées avec le comportement électoral. L'ouverture du droit au mariage aux couples homosexuels, présentée comme le 31^e des 60 engagements pour la France du candidat François Hollande, trouve en effet une majorité d'opposant parmi l'électorat de Nicolas Sarkozy (58 %). Ceci alors que 81 % des électeurs d'Eva Joly, 77 % de ceux de Jean-Luc Mélenchon et 75 % de ceux de François Hollande y sont favorables. Si la position médiane des électeurs du candidat du MoDem (56 % d'accord avec cette proposition) semble conforme à une tradition centriste, le fait que 57 % des électeurs de la candidate du Front national y soit favorable fait écho à l'évolution de son électorat, plus jeune, et à l'ambivalence des prises de positions de sa nouvelle présidente sur ces questions.

Le *gender gap* à la française revisité par l'élection présidentielle 2012

« Il est devenu classique de distinguer trois phases de l'évolution du *gender gap* dans les démocraties occidentales depuis 1945 »¹, du *gender gap* traditionnel de l'après-guerre au *gender gap* moderne dans les années 1980-1990 en passant par une phase de convergence des comportements électoraux, les travaux comparatifs² soulignent la nécessité d'aborder cette évolution en éclairant les différences de modalités et de calendrier par la spécificité des contextes nationaux³ en termes d'évolution du statut socio-économique des femmes et de l'influence des valeurs religieuses et féministes.

Le rapprochement des profils sociodémographiques des femmes et des hommes, en particulier dans leur rapport à la religion, à l'éducation et au travail, est ainsi présenté comme un facteur explicatif du rapprochement du comportement électoral des femmes et des hommes⁴. « Toutefois cette ressemblance des profils sociologiques masculin et féminin,

1. M. Sineau, « Les paradoxes du *gender gap* à la française », art. cité, p. 207.

2. David De Vaus, Ian McAllister, « The Changing Politics of Women : Gender and Political Alignment in 11 Nations », *European Journal of Political Research*, 17 (3), 1989, p. 241-262 ; Laurencia Mayer, Roland Smith, « Feminism and Religiosity : Female Electoral Behavior in Western Europe », dans Sylvia Bashevkin (ed.), *Women and Politics in Western Europe*, Bristol, Frank Cass, 1985, p. 38-49 ; Pippa Norris, « The Gender Gap : A Cross-National Trend ? », dans Carole Mueller (ed.), *The Politics of the Gender Gap. The Social Construction of Political Influence*, Thousand Oaks, Sage, 1988, p. 217-234 ; « Gender Realignment in Comparative Perspective », dans Marian Simms (ed.), *The Paradox of Parties. Australian Parties in the 1990s*, St. Leonards, Allen and Unwin, 1996, p. 109-129 ; et « The Gender Gap : Old Challenges, New Approaches », dans Susan J. Carroll (ed.), *Women and American Politics. New Questions, New Directions*, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 146-170.

3. Voir, en particulier pour la France, Janine Mossuz-Lavau, Mariette Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF, 1983.

4. Voir Janine Mossuz-Lavau, « Les femmes : des intentions de vote évolutives », *Notes du Cevipof*, 3, 2011, p. 1 ; Mattei Dogan, Jacques Narbonne, *Les Françaises face à la politique. Comportement politique et conditions sociales*, Paris, Armand Colin, 1955.

accrue au fil des ans, ne doit pas masquer les différences qui les séparent encore. Différences qui peuvent avoir des conséquences politiques non négligeables »¹. Plus âgées (10,9 % des femmes ont plus de 75 ans contre 6,8 % pour les hommes), les femmes sont surreprésentées parmi les emplois à temps partiel (80 %), les travailleurs pauvres (80 %) et « elles vivent plus fréquemment que leurs compagnons sous le seuil de pauvreté (14,1 % contre 12,9 % pour l'ensemble si l'on retient le seuil de 60 % du revenu médian et, à 75 ans et plus, 14,7 % contre 10,1 % : Insee) »².

Afin d'éclairer la manière dont la persistance de ces différences de profils sociodémographiques influence l'évolution du « *gender gap* à la française », nous analyserons les résultats électoraux au prisme des déterminants du vote. Nous aborderons ensuite plus précisément les enjeux du *French radical right gender gap* tel qu'il s'est exprimé lors de l'élection présidentielle 2012.

Un *gender gap* résiduel

Nous disposons de nombreuses sources d'enquêtes pour analyser les résultats à l'élection présidentielle de 2012. Toutes recourent à la méthode de quota, certaines ont été effectuées par téléphone (CATI), d'autres par Internet (CAWI). Au-delà même des écarts dus aux aléas d'échantillon, il faut tenir compte des différences de méthodes (CATI, CAWI) et, également, ne pas négliger le choix du calibrage des données selon les quotas. En effet, dans le cas de l'analyse des différences femmes-hommes, le fait de calibrer les données sur des marges simples (sexe, tranches d'âge, catégorie socioprofessionnelle, etc.) et non sur des croisements entre le sexe et chacune des autres variables d'ajustement peut produire des artefacts statistiques et faire apparaître ou disparaître des différences sexuées en termes de vote. Il faudra donc redoubler de précautions en s'inquiétant de la concordance des résultats, ceci en recoupant différents types d'enquête.

Dans l'ensemble, l'enquête du Cevipof va dans le même sens que les enquêtes par quotas effectuées le jour du premier tour de l'élection (CSA, TNS-Sofres, Ifop) montrant une érosion des différences de vote entre les femmes et les hommes par rapport aux élections présidentielles précédentes³. En ce qui concerne les candidats des petits partis, les résultats sont trop faibles pour dégager une éventuelle surreprésentation des hommes ou des femmes. Dans le cas d'Eva Joly, chaque source donne en outre des résultats discordants sur ce point ; il est donc vraisemblable que le vote pour la candidate EELV n'ait pas été fortement sexué malgré le positionnement féministe d'EELV, aussi bien dans ses statuts, dans son mode d'organisation paritaire⁴ que dans son programme présidentiel. En revanche, même si les écarts sont faibles, les cinq enquêtes du tableau 3 s'accordent sur le fait que les femmes ont moins voté que les hommes pour le candidat du Front de gauche Jean-Luc Mélenchon. Pourtant, comme le soulignent Marie-Françoise Colombani et Michèle Fitoussi dans l'article « Féminisme au poing » qui lui a été consacré dans le magazine *Elle* du 8 mars 2011⁵, son engagement féministe est reconnu et médiatisé. Cet aspect ne suffit donc manifestement pas à attirer les femmes ou, à l'inverse, à repousser les hommes. Le candidat du MoDem, François Bayrou,

1. J. Mossuz-Lavau, « Les femmes : des intentions de vote évolutives », art. cité, p. 2.

2. J. Mossuz-Lavau, *ibid.*, p. 2.

3. Voir en particulier les travaux de Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau déjà mentionnés.

4. Voir en particulier le site de la commission féministe d'EELV : <<http://feminisme.eelv.fr/>>.

5. Disponible à l'adresse : <<http://www.elle.fr/Societe/Les-enquetes/Jean-Luc-Melenchon-le-feminisme-au-poing-1964500>>.

aurait quant à lui attiré autant les femmes que les hommes alors que la question de l'égalité femmes-hommes n'a pas été un thème central de sa campagne, orienté autour de 20 propositions pour le redressement économique du pays. Dans le programme présidentiel présenté en janvier 2012, la question de l'égalité femmes-hommes est uniquement abordée dans la partie consacrée à la lutte contre les discriminations où il est précisé que François Bayrou souhaite lutter contre les inégalités faites aux femmes en matière de conditions d'emploi, de salaires et de vie familiale.

Tableau 3. Vote déclaré au premier tour de l'élection présidentielle 2012 selon le sexe et l'enquête (pourcentage en colonne)

| | CAWI CSA | | CAWI Opinion Way | | CAWI Ifop | | CATI OpinionWay | | CATI TNS-Sofres | | Officiel |
|-----------------------|----------|-------|------------------|-------|-----------|-------|-----------------|-------|-----------------|-------|----------|
| | homme | femme | homme | femme | homme | femme | homme | femme | homme | femme | |
| Jacques Cheminade | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0,3 |
| Nathalie Arthaud | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0,6 |
| Philippe Poutou | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 1 | 1,2 |
| Jean-Luc Mélenchon | 12 | 10 | 13 | 10 | 12 | 11 | 13 | 10 | 13 | 9 | 11,1 |
| Eva Joly | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 | 3 | 1 | 2,3 |
| François Hollande | 28 | 29 | 29 | 28 | 27 | 30 | 25 | 32 | 29 | 28 | 28,6 |
| François Bayrou | 9 | 9 | 9 | 9 | 10 | 8 | 9 | 9 | 8 | 9 | 9,1 |
| Nicolas Sarkozy | 27 | 27 | 28 | 27 | 27 | 28 | 25 | 29 | 23 | 31 | 27,2 |
| Nicolas Dupont-Aignan | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 2 | 1,8 |
| Marine Le Pen | 18 | 18 | 16 | 20 | 20 | 17 | 21 | 16 | 20 | 18 | 17,9 |

Sources : CSA, sondage jour du vote premier tour par quota sur 5 969 individus parmi les inscrits sur les listes électorales, interrogés par CAWI ; TNS Sofres, sondage jour du vote premier tour, 1 515 individus inscrits interrogés par CATI ; Ifop, sondage jour du vote premier tour, 3 509 individus inscrits interrogés par CAWI ; OpinionWay-Cevipof, enquêtes post-électorales 2012 par téléphone (CATI) et Internet (CAWI).

Note : Les tris croisés sont redressés sur la sociodémographie (sexe, âge, CSP de la personne de référence, région et taille de la commune) et les résultats officiels du premier tour.

Dans le cas de François Hollande, en recoupant les différents résultats et en tenant compte d'intervalles de confiance à 90 %¹, le plus vraisemblable est que les femmes ont un peu plus voté pour lui (30,2 %) que les hommes (27,0 %). Dans le cas de Nicolas Sarkozy, les résultats de TNS-Sofres sont très dissonants, il faut donc agrandir l'intervalle de confiance de cette source à 95 %. Il semble alors, en recoupant les sources, que les femmes ont un peu plus

1. Les pourcentages sont obtenus par recoupement des intervalles de confiance des différentes sources : leur moyenne respecte en outre le pourcentage obtenu officiellement au premier tour de l'élection.

voté pour lui (28,3 %) que les hommes (26,1 %). Dans le cas de Marine Le Pen, les écarts entre les volets CATI et CAWI de l'enquête d'OpinionWay-Cevipof sont tels qu'il faut également se donner un intervalle de confiance plus important (à 95 %) pour le volet CAWI afin d'espérer trouver une valeur de recoupement. Le plus vraisemblable est alors que 18,5 % des hommes ont voté Le Pen contre 17,2 % des femmes. L'érosion des écarts entre le comportement électoral des femmes et des hommes permet-il encore de parler de *gender gap* ?

Certes, dans la tradition de la troisième phase du *gender gap*, les femmes semblent encore voter un peu plus pour François Hollande (+ 3,2) et Nicolas Sarkozy (+ 2,2) et un peu moins pour Marine Le Pen (- 1,3). Les logiques de la troisième phase sont donc encore repérables, mais de manière résiduelle. En particulier, l'érosion du *radical right gender gap* est manifeste : il y avait 7 points d'écart entre les femmes et les hommes lors de l'élection présidentielle de 1988 et de 1995, 6 points d'écart en 2002, et trois d'écart en 2007¹. En 2012, il reste vraisemblablement un point d'écart.

Tableau 4. Vote déclaré pour le candidat du Front national au premier tour des élections présidentielles de 1988 à aujourd'hui selon le sexe (en pourcentage)

| | 1988 | 1995 | 2002 | 2007 | 2012 |
|-------|------|------|------|------|------|
| Homme | 18 | 19 | 20 | 12 | 18 |
| Femme | 11 | 12 | 14 | 9 | 17 |

Sources : Enquêtes du Cevipof 1988 et 1995 ; Panel électoral français 2002 et 2007 ; synthèse ci-dessus pour 2012.
Lecture : Parmi les hommes ayant exprimé leur vote en 1988, 18 % déclarent avoir voté pour Jean-Marie Le Pen.

Au second tour (voir tableau 5), à nouveau, les écarts entre le vote des femmes et celui des hommes sont faibles. En recoupant les intervalles de confiance à 90 %, le pourcentage de vote des hommes (suffrage exprimé) en faveur de François Hollande est compris entre 51,7 % et 54,0 % tandis que celui du vote des femmes est entre 48,9 % et 51,3 %. Les femmes ont ainsi voté un peu plus à droite que les hommes lors de ce second tour.

Tableau 5. Vote déclaré au second tour de l'élection présidentielle 2012 selon le sexe et l'enquête (pourcentage en colonne)

| | CAWI CSA | | CAWI OpinionWay | | CAWI Ifop | | CATI Opinion Way | | CATI TNS-Sofres | | officiel |
|-------------------|----------|-------|-----------------|-------|-----------|-------|------------------|-------|-----------------|-------|----------|
| | homme | femme | homme | femme | homme | femme | homme | femme | homme | femme | |
| François Hollande | 54 | 50 | 54 | 49 | 52 | 51 | 51 | 52 | 52 | 51 | 51,7 |
| Nicolas Sarkozy | 46 | 50 | 46 | 51 | 48 | 49 | 49 | 48 | 48 | 49 | 48,3 |

Sources : Enquête post-électorale 2012 OpinionWay-Cevipof par téléphone (CATI) et Internet (CAWI) ; sondages jour du vote du CSA, par CAWI sur 2 612 individus, de TNS-Sofres, par CATI sur 1 521 individus et de l'Ifop, par CAWI sur 1 968 individus.

1. Nonna Mayer, « L'électorat Marie Le Pen 2012 : un air de famille », publié le 28 avril 2012 sur le site <<http://www.trielec2012.fr>>.

Afin d'interpréter ce qui semble être une recomposition du *gender gap* à la française sur un mode mineur, presque résiduel, penchons-nous sur les déterminants sociodémographiques du vote pour l'élection présidentielle de 2012.

Des déterminants du vote peu sexués

La multiplication des sources nous invite à produire une synthèse vraisemblable. Afin de ne pas nous disperser dans une analyse comparée des atouts et limites de chacune des sources, nous analyserons les déterminants du vote en effectuant des moyennes sur les trois sources dont nous disposons : les données CATI et CAWI de l'enquête d'OpinionWay-Cevipof et les données de la vague 10 de l'enquête Présidoscopie-Ipsos qui a interrogé par Internet 3 967 individus entre le 27 et le 30 avril. Il est toutefois assez délicat de savoir si ces moyennes que nous calculons sont plus représentatives du vote des électeurs que, par exemple, les pourcentages obtenus simplement à partir de l'enquête CATI. Chaque enquête a ses mérites et ses défauts¹ : du fait de son focus sur les personnes peu diplômées, l'enquête par téléphone (CATI) est certainement la plus représentative de cette partie importante de la population tandis que les enquêtes par Internet (CAWI) sont plus représentatives des personnes diplômées avec vraisemblablement une déformation plus forte que pour le CATI. Dans la perspective d'une comparaison entre les hommes et les femmes, faire la moyenne nous permet de comparer des scores plutôt robustes, et de bien voir les différences intercatégorielles, avec comme réserve le fait de ne pas savoir si nous avons effectué le meilleur « dosage » entre les sources pour offrir la meilleure représentation du vote.

En termes d'âge ou de génération, le tableau 6 souligne que le vote pour Nicolas Sarkozy est d'abord et avant tout le fait des électeurs âgés, avec une forte surreprésentation des 65 ans et plus. Inversement, le vote frontiste est concentré dans les tranches d'âge plus jeunes

Tableau 6. Âge des électrices et électeurs de François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen (en pourcentage)

| Premier tour | Hollande | | Sarkozy | | Le Pen | |
|--------------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| 18-24 ans | 20 | 23 | 18 | 19 | 19 | 16 |
| 25-34 ans | 25 | 27 | 15 | 17 | 19 | 17 |
| 35-49 ans | 24 | 23 | 20 | 23 | 20 | 18 |
| 50-64 ans | 26 | 30 | 23 | 27 | 14 | 13 |
| 65 ans et + | 27 | 26 | 35 | 37 | 10 | 9 |

Source : Enquête post-électorale du Cevipof, volets CATI et CAWI ; Présidoscopie, vague 10.

Note méthodologique : Partant des tris croisés pour chacune des sources, en pondérant selon la sociodémographie et le résultat du premier tour (et pour le CAWI d'OpinionWay, par le niveau de diplôme), nous avons effectué une moyenne pondérée, en tenant compte de la taille des échantillons bruts au sein de chacune des catégories et pour chaque source. Il faut voir dans ces pourcentages plus des scores classant les candidats selon le sexe que des taux représentatifs de la population des votes exprimés. La même méthode a été adoptée pour les tableaux suivants (7, 8, 9 et 10).

Note de lecture : Parmi les hommes de 18-24 ans ayant exprimé leur vote au premier tour de l'élection présidentielle, 20 % déclarent avoir voté pour François Hollande.

1. Reg Baker *et al.*, « Research Synthesis. AAPOR Report on Online Panels », *Public Opinion Quarterly*, 74, 2010, p. 711-781.

(moins de 50 ans) et peine nettement à attirer les plus âgés. Le vote pour François Hollande est plus homogène, avec un léger retrait des 18-24 ans. En revanche, les différences de vote selon le sexe et l'âge ne sont pas très marquées, et ce, pour aucun des candidats. Alors que la socialisation politique des femmes et des hommes a été très différente selon les générations, il n'en reste aujourd'hui que peu de traces dans les votes déclarés.

Regardons maintenant la catégorie socioprofessionnelle des votants (tableau 7). Du côté des cadres supérieurs, professions intellectuelles et professions intermédiaires, les femmes ont apparemment plus voté pour François Hollande que les hommes. Le fait que les femmes de ces catégories sont plus souvent salariées du public ou assimilé constitue, comme nous le verrons, un des facteurs explicatif de ce léger sur-vote socialiste sur ce type d'emploi. Au sein des catégories populaires – regroupant les employés et les ouvriers –, le candidat socialiste attire apparemment autant les hommes que les femmes tandis qu'à droite, les femmes votent plus pour Nicolas Sarkozy et les hommes pour Marine Le Pen.

Marine Le Pen fait de bons scores auprès des chômeurs et, en particulier, auprès des jeunes qui sont à la recherche de leur premier emploi. C'est assez logique puisque son électorat est plutôt jeune, populaire et faiblement diplômé. Les retraités votent plus pour Nicolas Sarkozy et moins pour Marine Le Pen. Ici, encore, le résultat est conforme à ce que l'on avait pu voir sur le vote selon l'âge (tableau 6). Enfin, les femmes « au foyer » déclarent voter plutôt pour Nicolas Sarkozy, mais le score de Marine Le Pen y est aussi assez fort.

Tableau 7. Catégorie socioprofessionnelle ou occupation principale des électrices et électeurs de François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen (en pourcentage)

| Premier tour | Hollande | | Sarkozy | | Le Pen | |
|--|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Agriculteur exploitant | 6 | 8 | 52 | 36 | 5 | 15 |
| Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 12 | 18 | 35 | 33 | 23 | 16 |
| Cadre supérieur, profession intellectuelle | 27 | 35 | 24 | 24 | 6 | 8 |
| Profession intermédiaire | 26 | 34 | 19 | 21 | 14 | 9 |
| Employé | 25 | 23 | 15 | 20 | 23 | 20 |
| Ouvrier | 25 | 21 | 14 | 15 | 27 | 22 |
| Retraité | 26 | 27 | 31 | 34 | 12 | 10 |
| Chômeur | 29 | 26 | 24 | 21 | 20 | 22 |
| Recherche d'un premier emploi | 22 | 24 | 28 | 21 | 28 | 26 |
| Au foyer | 41 | 20 | 24 | 29 | 10 | 23 |

Source et méthode : Voir note du tableau 6.

Note de lecture : Parmi les hommes agriculteurs exploitants ayant exprimé leur vote au premier tour de l'élection présidentielle, 6 % déclarent avoir voté pour François Hollande. La taille de l'échantillon dans certaines lignes ou cases est trop faible pour garantir la représentativité du pourcentage présenté, en particulier la ligne des agriculteurs ou la case des hommes au foyer.

Côté diplôme (tableau 8), plus les électrices et électeurs sont diplômés, plus ils votent pour François Hollande. Cette corrélation est la plus forte pour les femmes les plus diplômées (études supérieures à bac + 2), elles sont en effet un tiers à avoir voté pour lui alors qu'elles ne sont qu'un quart (23 %) à avoir voté pour Nicolas Sarkozy. En ce qui concerne les hommes les plus diplômés, ils semblent avoir autant voté pour le candidat UMP que pour le candidat socialiste (27 %). Quant à Marine Le Pen, ce sont très nettement les moins diplômés qui ont voté pour elle, autant du côté des électeurs que du côté des électrices.

Tableau 8. Diplôme des électrices et électeurs de François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen (en pourcentage)

| Premier tour | Hollande | | Sarkozy | | Le Pen | |
|-----------------------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Sans diplôme | 21 | 22 | 20 | 26 | 21 | 15 |
| BEPC, CEP, CAP, BEP | 23 | 25 | 21 | 25 | 24 | 20 |
| Bac | 25 | 25 | 21 | 23 | 17 | 19 |
| Bac + 2 | 27 | 24 | 24 | 30 | 15 | 12 |
| Études sup. à Bac + 2 | 27 | 33 | 27 | 23 | 7 | 6 |

Source et méthode : Voir note du tableau 6.

Note de lecture : Parmi les hommes sans diplôme ayant exprimé leur vote au premier tour de l'élection présidentielle, 21 % déclarent avoir voté pour François Hollande.

En termes de niveau de vie, évalué à partir du revenu par unité de consommation (tableau 9), il apparaît assez nettement que les électrices et électeurs de Nicolas Sarkozy et, dans une moindre mesure de François Hollande, se recrutent d'abord parmi les ménages aisés tandis que ceux de Marine Le Pen se recrutent au contraire très nettement parmi les ménages modestes. En particulier, un quart des électeurs et un cinquième des électrices ayant un niveau de vie très modeste (dans le premier quartile) ont voté pour Marine Le Pen. On notera que le niveau de vie subjectif, évalué à partir de la question de savoir si l'enquêté connaît des fins de mois difficiles, va dans le même sens.

Tableau 9. Niveau de vie des électrices et électeurs de François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen (en pourcentage)

| Premier tour | Hollande | | Sarkozy | | Le Pen | |
|-----------------------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Q1 (les plus pauvres) | 23 | 23 | 15 | 19 | 25 | 20 |
| Q2 | 26 | 26 | 19 | 23 | 18 | 17 |
| Q3 | 25 | 29 | 23 | 27 | 17 | 12 |
| Q4 (les plus riches) | 27 | 31 | 29 | 34 | 11 | 8 |

Source et méthode : Voir note du tableau 6. Les niveaux de vie sont exprimés sous forme de quartiles du revenu du foyer par unité de consommation (au sens de l'Insee).

Note de lecture : parmi les hommes les plus pauvres ayant exprimé leur vote au premier tour de l'élection présidentielle, 23 % déclarent avoir voté pour François Hollande.

Enfin, le tableau 10 croisant le statut d'emploi et le sexe des électeurs confirme que les salariés du secteur public votent plus souvent François Hollande que Nicolas Sarkozy ou Marine Le Pen. À l'exception des hommes salariés du public qui votent apparemment encore moins pour Nicolas Sarkozy que leurs collègues femmes, l'effet du statut d'emploi semble assez peu sexué. Cependant, ses conséquences le sont en termes de comportement électoral dans la mesure où les femmes sont surreprésentées dans la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière (on y trouve 60 % de femmes pour 40 % d'hommes).

Tableau 10. Statut d'emploi des électrices et électeurs de François Hollande, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen (en pourcentage)

| Premier tour | Hollande | | Sarkozy | | Le Pen | |
|----------------------------|----------|-------|---------|-------|--------|-------|
| | Homme | Femme | Homme | Femme | Homme | Femme |
| Salarié public et assimilé | 29 | 31 | 12 | 19 | 18 | 14 |
| Salarié privé | 24 | 26 | 20 | 23 | 19 | 16 |
| Indépendant | 17 | 18 | 36 | 28 | 15 | 16 |

Source et méthode : Voir note précédente.

Note de lecture : parmi les hommes salariés du public, ou assimilés, ayant exprimé leur vote au premier tour de l'élection présidentielle, 29 % déclarent avoir voté pour François Hollande.

Dans l'ensemble, les différences de vote entre les hommes et les femmes sont devenues assez faibles. Plus encore, d'autres dimensions explicatives comme l'âge, le diplôme ou encore le statut d'emploi ont un impact bien plus fort sur les comportements de vote et peuvent souvent expliquer par effet de composition les écarts sexués dans telle ou telle catégorie de la population. Aussi il reste aujourd'hui peu d'éléments pour défendre, par exemple, l'idée que la socialisation politique genrée produit encore des effets.

Évolution du *French radical right gender gap*

Lors de l'élection présidentielle de 2007, Mariette Sineau¹ soulignait que les raisons du rejet électoral du FN par les jeunes femmes étaient différentes de celles des femmes âgées : tandis que ces dernières s'appuyaient sur des convictions religieuses, les premières pointaient du doigt l'autoritarisme et le paternalisme du discours frontiste. Elle constatait de plus qu'en 2007, à la différence de 2002 où les jeunes femmes étaient en retrait par rapport au vote frontiste (- 10 points par rapport aux jeunes hommes), elles avaient voté aussi souvent Jean-Marie Le Pen que les jeunes hommes². Elle analysait cet alignement non pas tant comme un gain électoral chez les jeunes femmes dû à un « effet Marine Le Pen » que comme la résultante d'une perte d'audience du *leader* frontiste chez les jeunes hommes au profit de Nicolas Sarkozy³.

1. Mariette Sineau, « Effets de genre, effets de génération ? », *Revue française de science politique*, 57 (3-4), juin-août 2007, p. 353-369.

2. M. Sineau, *ibid.*, p. 357.

3. M. Sineau, *La force du nombre...*, *op. cit.*, p. 82.

Dans son analyse de l'évolution du *French radical right gender gap* de l'élection présidentielle de 2002 à celle de 2012¹, Nonna Mayer développe de son côté trois critères explicatifs : l'évolution de la répartition sexuée des emplois et métiers vers la précarisation et la paupérisation des femmes², les ambivalences d'un catholicisme des femmes âgées dont la peur de l'Islam contrebalance le message de tolérance³ et enfin l'effet Marine Le Pen donnant une image de femme moderne, mère de trois enfants, divorcée, vivant en couple.

Concernant le premier point, les données présentées dans les tableaux 6, 7 et 8 vont plutôt dans le sens de la persistance d'une résistance des femmes des classes populaires, ouvrières ou employés, et ayant un faible niveau de vie, au vote frontiste. Une des explications avancées pourrait être que parmi ces catégories, les hommes travaillant dans des secteurs plus exposés à la concurrence des étrangers sont plus réceptifs aux discours xénophobes. Testons cette explication à l'aune de la question posée dans le cadre de l'enquête post-électorale du Cevipof sur la crainte qu'avec l'Union européenne, il y ait davantage de chômage en France. 69 % des femmes expriment cette crainte, contre seulement 59 % pour les hommes. Ce différentiel de 10 points est d'autant plus important que cette crainte semble être un élément déterminant du vote pour Marine Le Pen, en particulier du côté des femmes : 96 % des femmes ayant voté pour la candidate du FN l'expriment, contre « seulement » 80 % des hommes ayant voté pour elle. Le léger sur-vote des jeunes hommes en faveur de Marine Le Pen ne résulte donc pas de la crainte de la concurrence étrangère parce qu'ils travailleraient dans un secteur plus exposé à cette concurrence. Cette crainte est plus diffuse et est liée, surtout, à la précarité économique, secteur où les femmes sont plus nombreuses.

Qu'en est-il du second critère explicatif avancé par Nonna Mayer pour éclairer l'érosion du *French radical right gender gap* ? Au regard de l'enquête post-électorale du Cevipof, la religion continue de jouer un rôle protecteur face au vote frontiste. Comparés aux personnes sans religion, les musulmans et les catholiques pratiquants réguliers (au moins une ou deux fois par mois) déclarent moins souvent avoir voté pour Marine Le Pen que la moyenne nationale tandis que les catholiques non pratiquants déclarent avoir un peu plus voté pour elle. Et il n'y a pas de différence nette sur ce point entre l'attitude des femmes et celle des hommes. Comme les femmes sont un peu plus pratiquantes que les hommes (d'après l'enquête post-électorale par téléphone, 8 % contre 4 %), le critère religieux demeure certes un critère explicatif de la persistance du *French radical right gender gap*, mais sur un mode finalement très marginal. Concernant plus précisément l'image de la religion musulmane, les femmes déclarent plus souvent avoir une vision négative de l'Islam que les hommes : d'après l'enquête post-électorale par téléphone, 45 % des hommes et 34 % des femmes disent ainsi que le mot « islam » est, selon eux, très ou plutôt positif. Or, une vision négative de ce terme est un

1. À partir d'une enquête par téléphone le jour de l'élection (n = 1515), 22 avril 2012, par TNS Sofres, Sopra Group, TriElec-Sciences Po Bordeaux, Grenoble et Paris, TF1, *Métro*, disponible à l'adresse <<http://www.pacte-grenoble.fr/blog/resultats-du-sondage-tns-sofres-avec-trielec-du-22-avril-2012/>>.

2. Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002 ; Terri E. Givens, « The Radical Right Gender Gap », *Comparative Political Studies*, 37 (1), février 2004, p. 30-54 ; Phyllis Rippeyoung, « When Women are Right. The Influence of Gender, Work and Values on European Far Right Party Support », *International Feminist Journal of Politics*, 9 (3), 2007, p. 379-397.

3. Nonna Mayer, Guy Michelat, « Les transformations du rapport à l'Autre : le rôle des identités politiques et religieuses », dans Commission nationale consultative des droits de l'Homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, Paris, La Documentation française, 2006, p. 122-138 ; Nonna Mayer, Guy Michelat, Vincent Tiberj, « Étranger, immigré, musulman : les représentations de "l'autre" dans la société française », dans Commission nationale consultative des droits de l'Homme, *La lutte contre le racisme et la xénophobie*, Paris, La Documentation française, 2007, p. 104-123.

facteur décisif du vote frontiste. Il semble, en outre, que ce rejet de l'islam ne soit pas lié à des réserves féministes sur la question du voile puisque, sur ce point précis, les hommes considèrent autant que les femmes que « le respect d'une pratique religieuse musulmane comme le port du voile intégral peut poser problème pour vivre en société »¹.

Si l'on se concentre maintenant sur les catholiques pratiquants réguliers, 38 % des femmes trouvent le mot islam assez ou très positif, contre 47 % des hommes d'après l'enquête post-électorale par téléphone. En revanche, elles ne sont que 69 % à considérer les prières sur la voie publique comme un problème contre 80 % des hommes catholiques pratiquants réguliers ; de même, elles sont 78 % à considérer que le port du voile intégral peut poser problème, contre 84 % des hommes catholiques pratiquants réguliers. Aussi, les femmes catholiques pratiquantes régulières apparaissent à la fois plus suspicieuses envers l'islam que leurs confrères, mais aussi plus tolérantes envers ses expressions publiques (prières sur la voie publique et port du voile intégral). Ces ambivalences et le faible poids de cette population dans l'électorat semble ainsi rendre assez marginale l'explication de l'érosion du *radical right gender gap* par le ralliement des femmes âgées catholiques au discours frontiste, en particulier dans son rapport à l'islam.

Enfin, en ce qui concerne « l'effet Marine » dans l'érosion du *French radical right gender gap*, la vague 9 de l'enquête Présidoscopie, pour laquelle 4075 individus ont été interrogés en ligne, permet d'étudier l'image des différents candidats. Or, il n'y a pas de différence entre les électrices et électeurs sur ce plan. L'image de Marine Le Pen est présentée au tableau 11. L'une de ses faiblesses au cours de la campagne aura été la fragilité de sa stature présidentielle face à Nicolas Sarkozy, comme on peut le constater au cours des entretiens qualitatifs sur

Tableau 11. L'image de Marine Le Pen (en pourcentage)

| Pourcentages jugeant que la phrase s'applique assez bien ou très bien à Marine Le Pen | Homme | Femme |
|---|-------|-------|
| Elle est sincère | 44 | 43 |
| Elle est sympathique | 36 | 33 |
| Elle est dynamique | 68 | 68 |
| Elle est compétente | 33 | 35 |
| Elle vous inquiète | 54 | 54 |
| Elle a la stature présidentielle | 27 | 29 |
| Elle a des convictions | 72 | 72 |
| Elle tiendra ses engagements | 36 | 38 |
| Elle comprend les gens comme vous | 37 | 34 |

Source : vague 9 de l'enquête Présidoscopie.

Note : Total des réponses « très bien » et « assez bien » à la question : « Pour chacune des phrases suivantes, diriez-vous qu'elle s'applique très bien, assez bien, assez mal ou très mal à Marine Le Pen ? ».

1. La question est toutefois quelque peu ambivalente car on peut entendre le bout de phrase « peut poser problème pour vivre en société », ou bien comme une condamnation morale de la pratique religieuse en question, ou bien comme un constat factuel que cette pratique est à l'origine de disputes très médiatisées. Il nous semble toutefois que, dans tous les cas, il est possible de se servir de cette question comme un indicateur d'un rejet ou d'une méfiance à l'égard de l'islam.

les « changeants » dans le panel Présidoscopie. Marine Le Pen n'a réussi à convaincre qu'un quart des personnes interrogées sur ce point, avec une faible différence entre les femmes (29 %) et les hommes (27 %). L'idée qu'il faut un chef avec une forte expérience pour diriger le pays a ainsi été une attente des deux sexes au sein de l'électorat frontiste. Le fait que les femmes soient 34 %, contre 37 % pour les hommes, à répondre positivement à l'affirmation « Marine Le Pen comprend les gens comme vous » remet de plus en cause l'idée selon laquelle le fait d'être une « femme de son temps [...] libre [...] moderne [...] divorcée, mère de trois enfants » (comme ne manque pas de le souligner son site de campagne) lui donne un bénéfice d'image auprès des femmes, qui se sentiraient mieux comprises et représentées.

L'analyse de l'enquête post-électorale du Cevipof et de l'enquête Présidoscopie nous amène à chercher ailleurs les raisons de la convergence des électrices et des électeurs face au vote frontiste. L'une des sources de séduction du Front national auprès des femmes semble tenir au recentrage du discours de Marine Le Pen sur le plan économique. Moins néolibéral, plus redistributif et solidaire, le programme de cette dernière répond mieux aux attentes d'une population précaire que les programmes précédemment incarnés par son père. Certes, le virage est antérieur puisqu'il commence dès la chute du mur : Jean-Marie Le Pen avait dès ce moment abandonné son programme anticommuniste en faveur de l'État minimal pour un programme plus social, de manière à attirer l'électorat populaire qui délaissait de plus en plus nettement le PCF. Marine Le Pen profite donc avant tout d'un virage plus ancien, qui porte maintenant ses fruits auprès d'un électorat plus jeune, en demande d'une protection sociale forte et sélective, d'une protection forte car sélective (puisqu'on arrêterait de donner aux immigrés, pour le dire vite).

Tableau 12. Tout à fait ou plutôt d'accord avec la phrase « Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » selon le vote déclaré au premier tour (en pourcentage)

| | Homme | Femme |
|-----------------------|-------|-------|
| Nathalie Arthaud | 60 | 71 |
| Philippe Poutou | 93 | 88 |
| Jean-Luc Mélenchon | 81 | 76 |
| Eva Joly | 81 | 78 |
| François Hollande | 78 | 82 |
| François Bayrou | 44 | 54 |
| Nicolas Sarkozy | 31 | 41 |
| Nicolas Dupont-Aignan | 50 | 59 |
| Marine Le Pen | 48 | 63 |
| Ensemble | 57 | 63 |

Source : Enquête post-électorale OpinionWay-Cevipof, volet CATI, pondéré sur la sociodémographie et les deux premiers tours de l'élection.

Note de lecture : Parmi les hommes déclarant avoir voté Marine Le Pen, 48 % sont tout à fait ou plutôt d'accord avec la proposition de prendre aux riches pour donner aux pauvres.

Comme on peut le voir au tableau 12, la demande d'une redistribution des richesses au nom de la justice sociale est plus forte du côté des femmes (63 %) que du côté des hommes (57 %). C'est un résultat habituel, lié à la plus grande précarité économique des premières. Sans surprise également, l'opinion sur la redistribution est fortement liée au positionnement politique. La gauche voit dans la redistribution une dimension majeure de la justice sociale tandis que la droite minore cet aspect sans nécessairement l'exclure. En revanche, la position de l'électorat de Marine Le Pen est plus surprenante : la demande de redistribution est bien plus forte du côté des femmes (63 %) que du côté des hommes (48 %) – comme si, du point de vue des femmes, le Front national tenait une position plutôt centriste sur la redistribution. Cette différence de 15 points entre les électeurs et électrices de Marine Le Pen conforte l'hypothèse du lien entre l'érosion du *French radical right gender gap* et une sensibilité plus grande des femmes au recentrage économique du Front national.

Le Front national et les « oubliés »¹

L'enquête Présidoscopie a suivi 6 000 personnes durant la campagne présidentielle en les interrogeant régulièrement sur leurs intentions de vote et les raisons de leur choix. Parallèlement aux vagues quantitatives effectuées en ligne, des entretiens qualitatifs ont été menés par téléphone pour affiner les déterminants du vote², en particulier pour les panélistes exprimant un changement dans leurs intentions de vote (les « changeants »).

Ces enquêtés ont pour point commun de dénoncer un paysage politique et une campagne « électoraliste » aux allures de « cour de récréation » où les effets d'annonce et les polémiques discréditent des politiques de droite comme de gauche qui ne sont pas constructifs pour « les Français moyens » « pris pour des dindons » ou « des vaches à lait ». Ils reprochent de plus aux partis traditionnels de ne pas « protéger les Français », qui plus est en période de crise, que cela soit en retrouvant de « l'indépendance vis-à-vis des technocrates de Bruxelles », en protégeant « nos emplois » et « notre souveraineté économique » ou en donnant la priorité aux Français pour l'accès aux aides sociales. Leur vote pour Marine Le Pen est précisément motivé par le fait qu'elle se pose comme la candidate qui recentrera les aides vers « ces perdants que sont les Français qui subissent la crise », « les lésés de l'affaire », que ce soient les ouvriers, les employés, les retraités ou les chômeurs. Dans le programme de Marine Le Pen, ils citent ainsi prioritairement l'augmentation de 200 euros des salaires jusqu'à 1 500 euros, la revalorisation des retraites ou l'encadrement des taux de crédit à la consommation et des crédits immobiliers. Jacqueline (68 ans, ancienne employée, vivant seule dans une grande agglomération), une retraitée obligée de travailler pour compléter sa pension de 624 euros, dit « se retrouver dans Marine Le Pen [parce qu'elle] défend mon porte-monnaie ». Elle associe le fait de ne pas toucher d'aide sociale « au flux des sans-papiers » dans une « France qui vit au-dessus de ses moyens ». Christiane (62 ans, ancienne employée, vivant en couple dans une grande agglomération) se plaint également de son faible pouvoir d'achat en regrettant que l'État cible mal ses aides (« ce n'est pas les plus nécessiteux qui sont assistés ») et offre des avantages à certains (selon elle, les fonctionnaires ont un système de retraite plus avantageux que les salariés du privé). Isabelle (41 ans, employée

1. Voir en particulier le traitement médiatique de ce sujet comme thème de campagne : « Marine Le Pen se pose en candidate des "oubliés" », *Reuters*, 11 décembre 2011 ; « Marine Le Pen, porte-voix des "invisibles" », *Le Journal du dimanche*, 12 décembre 2011 ; Pascal Riché, « La France des "invisibles" et des "oubliés" de Marine Le Pen », *Rue89*, 19 décembre 2011 ; Arnaud Focraud, « Les candidats cherchent les "invisibles" », *Le Journal du dimanche*, 21 janvier 2012 ; Laurent de Boissieu, « Le thème des Français "invisibles" ou "oubliés" s'impose dans la campagne », *La Croix*, 22 janvier 2012 ; Jean-Claude Jaillette, « Marine Le Pen retrouve les "invisibles" à Hénin-Beaumont », *Marianne*, 16 avril 2012.

2. Pascal Perrineau (dir.), *La décision électorale en 2012*, Paris, Armand Colin, 2013.

administrative d'entreprise, vivant en couple avec deux enfants dans une grande agglomération) est très claire sur les raisons de son vote pour Marine Le Pen : « L'immigration, ça, dans la ville où j'habite, y en a beaucoup pour eux [...]. Moi je ne travaille plus depuis décembre, mon mari travaille donc pour deux et nous n'avons droit à rien. Pas d'allocation logement, juste les allocations familiales, on n'a pas la rentrée scolaire [...], je n'ai droit à aucune allocation chômage. [...] Ils [les immigrés] sont là pour profiter du système ». Elle dénonce le fait que « les autres ont des avantages, et pas nous », par exemple que l'on attribue des logements sociaux aux familles d'immigrés, ce qui l'a empêchée d'y avoir accès. Enfin, comme elle le souligne nettement, c'est cet espoir de « recentrage » des avantages sociaux vers les Français qui fonde entièrement sa décision de vote : « *(Est-ce qu'il y a d'autres éléments de son programme qui vous ont plu chez Marine Le Pen [...] ?)* Non, car il n'y a que celui-là qui m'intéressait ». Gisèle (26 ans, chef d'entreprise, vivant en couple en zone rurale) associe elle aussi clairement son vote pour Marine Le Pen à un programme social légitime car reposant sur le principe de la priorité nationale. En effet, selon elle, « on donne beaucoup trop à des personnes qui arrivent des quatre coins de la terre et on laisse de côté l'essentiel, à savoir nos anciens et les personnes en difficulté. Je crois qu'il faut commencer à nourrir sa maison avant de nourrir la terre entière ».

Dans ces entretiens, ce qui domine, c'est le sentiment que l'État social devrait mieux cibler ses aides en évitant les avantages et les dépenses excessives accordés aux « riches » et aux immigrés.

*

* *

Au-delà du consensus sur le principe d'égalité femmes-hommes, l'élection présidentielle de 2012 a été l'occasion d'un débat public sur les enjeux de la mise en œuvre politique de ce principe. Les électrices et électeurs perçoivent que sur ce sujet, l'offre politique est différenciée, voire clivante : les programmes des partis de gauche revendiquant des réformes de l'ordre sexué alors que ceux des partis de droite articulent l'attachement à la complémentarité des sexes et l'exigence d'égalité de traitement. Cependant, si le clivage droite/gauche recouvre des conflits en termes de « conventions d'égalité », ceux-ci ne semblent pas structurés selon le sexe. En effet, le fait que les programmes des partis politiques de gauche, et en particulier celui d'EELV et du Front de gauche, portent un modèle de « transformation »¹ permettant « d'identifier les systèmes et les structures à l'origine de discrimination indirecte et de les repenser afin d'y remédier »² ne leur assure pas le vote des femmes. De manière symétrique, les partis de droite qui ont pour point commun de porter un ordre sexué fondé sur la complémentarité des sexes, sur une égalité dans la différence³, ne sont pas sanctionnés électoralement par les femmes.

Les analyses électorales soulignent depuis les années 1980 l'alignement du vote des femmes sur celui des hommes en lien avec la modification de leur statut en termes d'autonomie socio-économique. La réticence des électrices à voter pour le Front national est alors interprétée comme l'expression de différences sociodémographiques (en particulier d'âge et de religion) portant des enjeux de valeur. Pour l'élection présidentielle 2012, l'analyse de l'enquête post-électorale du Cevipof et de l'enquête Présidoscopie nous conduit à mettre en relation les

1. Nancy Fraser, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, Paris, La Découverte, 2005, p. 107-144.

2. Teresa L. Rees, *Women and the EC Training Programmes. Tinkering, Tailoring and Transforming*, Bristol, University of Bristol, School of Advanced Urban Studies/Policy Press, 1995, p. 46-48 (traduction des auteurs).

3. Joan W. Scott, *Parité ! L'universel et la différence des sexes*, Paris, Albin Michel, 2005, p. 248 ; Réjane Sénac, *L'invention de la diversité*, Paris, PUF, 2012.

différences de vote selon le sexe avec des effets de positions sociales, qui sont, elles, encore largement sexuées. En particulier, le marché du travail est nettement plus dualisé pour les femmes¹ : ces dernières étant surreprésentées au sein d'une fonction publique protectrice plutôt favorable aux partis de gouvernement et, plus particulièrement à François Hollande, mais aussi au sein des catégories les plus précaires et les plus pauvres² (surreprésentation des femmes parmi les emplois à temps partiel, les travailleurs pauvres, les pensions de retraite ou de réversion inférieure au minimum vieillesse, les familles monoparentales, etc.).

L'offre frontiste se démarque des autres partis politiques par la défense du principe de « préférence nationale » décliné par Marine Le Pen en particulier dans le programme présidentiel 2012 dans l'instauration de « la priorité nationale pour l'emploi, le logement et les aides sociales ». Dans un contexte de crise³, ce discours, qui loin de promettre de dépenser plus, souligne la nécessité de dépenser « mieux » en réservant en particulier l'aide et protection sociale aux Français, répond aux attentes de l'électorat à la fois des classes moyennes et des classes populaires. Cela fait écho à la thèse développée par Christophe Guilluy dans *Fractures françaises*⁴ selon laquelle l'un des terreaux de l'électorat frontiste est à chercher du côté des « petits blancs » qui n'ont pas les moyens de vivre en centre-ville, qui fuient les banlieues trop « mixtes » et se retrouvent dans des zones périurbaines avec le sentiment d'être abandonnés par l'État social, qui concentre ses efforts précisément vers ces banlieues « mixtes », au cœur de toutes les attentions et des médias. L'érosion du *French radical right gender gap* tiendrait ainsi à l'attrait exercé par le repositionnement social du front national, en particulier sur la population précaire où les femmes sont plus présentes⁵.

Réjane Sénac et Maxime Parodi

Chargée de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof), **Réjane Sénac** est membre du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (Presage). Elle a notamment publié : *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF, 2007 ; (coordonné avec Pierre Muller) *Genre et action publique : la frontière public-privé en questions*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; et *L'invention de la diversité*, Paris, PUF, 2012. Ses recherches interrogent les liens entre normes et règles, sentiments de justice et politiques publiques. La liste de ses activités de recherche et de ses publications est disponible sur le site du Cevipof : <<http://www.Cevipof.com/fr/l-equipe/les-chercheurs/chercheurs-associés/bdd/equipe/148>> (Cevipof, 98 rue de l'Université, 75007 Paris, <rejane.senac@sciences-po.fr>).

Chargé d'études à Sciences Po (OFCE), **Maxime Parodi** est l'auteur de *La modernité manquée du structuralisme*, Paris, PUF, 2004 ; (avec Michel Forsé) *La priorité du juste. Éléments pour une sociologie des choix moraux*, Paris, PUF, 2004 ; et *Une théorie empirique de la justice sociale*, Paris, Hermann, 2010 (OFCE, 69 quai d'Orsay, 75340 Paris cedex 07, <maxime.parodi@sciences-po.fr>).

1. Françoise Milewski, « Égalité dans l'emploi : un demi-siècle de progrès et de réculs », dans Sandrine Dauphin, Réjane Sénac (dir.), *Femmes-hommes : penser l'égalité*, Paris, La Documentation française, 2012, p. 83-96 ; Françoise Milewski, Sandrine Dauphin, Nadia Kesteman et al., *Les inégalités entre les femmes et les hommes : les facteurs de précarité*, rapport remis à la ministre chargée de la parité Nicole Amlin le 5 mars 2005, Paris, La Documentation française, 2005.

2. Janine Mossuz-Lavau, « Pauvres parmi les pauvres ? Des femmes », *Les essais*, Fondation Jean-Jaurès, 17, 2008 ; Évelyne Duhamel, Hervé Joyeux, « Femmes et précarité », *Les études du conseil économique, social et environnemental*, février 2013.

3. Myriam Revault d'Allonnes, *La crise sans fin. Essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, PUF, 2012.

4. Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, François Bourin, 2010.

5. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont accompagné la rédaction de cet article, en particulier les membres du séminaire électoral du Cevipof coordonné par Daniel Boy et Bruno Cautrès, avec une mention spéciale pour Flora Chanvril et Jean Chiche pour leur aide précieuse et leur réactivité. Un remerciement aussi à Hélène Périvier, Françoise Milewski, Pierre Muller, Janine Mossuz-Lavau, Janie Pélabay et Gérard Cornilleau pour leur accompagnement amical.